

MAIRIE de la Grosse

ARRONDISSEMENT de Québec

Du Vingt quatre novembre an mil huit cent trente-neuf à neuf heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'un fils de Charles Bonnard

né à la Grosse le Vingt deux du courant à huit

heures du soir fils de Charles Bonnard

profession d'ouvrier en bois agé de quarante ans, domicilié à la Grosse et de Victoire Caroline Guin

Agé de vingt cinq ans, domiciliée à la Grosse, mariée

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par le dit Jean Louis Gardanne père de l'enfant

Agé de quarante ans, profession d'ouvrier en bois

domicilié à la Grosse

Premier témoin, Jean Louis Gardanne agé de quatre vingt ans,

profession d'ouvrier en bois domicilié à la Grosse

Second témoin, Marie Catherine Bonnard agé de quarante ans,

profession d'ouvrière en bois domiciliée à la Grosse

CONSTATE, suivant la loi, par moi Jean Louis Gardanne remplissant les fonctions d'Officier public; et

à la Grosse

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec

moi.

Gardanne

Bonnard

Agar

MAIRIE de la Grosse

ARRONDISSEMENT de Québec

Du Vingt cinq novembre an mil huit cent trente-neuf à huit heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'un fils de Charles Malachuk

né à la Grosse le Vingt deux du courant à neuf

heures du soir fils de Charles Malachuk

profession d'ouvrier en bois agé de vingt ans, domicilié à la Grosse et de Marie Brigitte Braguer

Agé de vingt cinq ans, domiciliée à la Grosse, mariée

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par le dit Charles Malachuk père de l'enfant

Agé de vingt ans, profession d'ouvrier en bois

domicilié à la Grosse

Premier témoin, Louis Braguer agé de cinquante ans,

profession d'ouvrier en bois domicilié à la Grosse

Second témoin, Charles Bonnard agé de quarante ans,

profession d'ouvrier en bois domicilié à la Grosse

CONSTATE, suivant la loi, par moi Jean Louis Gardanne remplissant les fonctions d'Officier public; et

à la Grosse

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec

moi.

Gardanne

Bonnard

Agar

MAIRIE de la Grosse

ARRONDISSEMENT de Québec

Du Vingt six novembre an mil huit cent trente-neuf à dix heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'un fils de Charles Bonnard

né à la Grosse le Vingt six du courant à neuf

heures du soir fils de Charles Bonnard

profession d'ouvrier en bois agé de quarante ans, domicilié à la Grosse et de Marie Brigitte Braguer

Agé de vingt cinq ans, domiciliée à la Grosse, mariée

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par le dit Charles Bonnard père de l'enfant

Agé de quarante ans, profession d'ouvrier en bois

domicilié à la Grosse

Premier témoin, Charles Malachuk agé de vingt ans,

profession d'ouvrier en bois domicilié à la Grosse

Second témoin, Louis Braguer agé de vingt ans,

profession d'ouvrier en bois domicilié à la Grosse

CONSTATE, suivant la loi, par moi Jean Louis Gardanne remplissant les fonctions d'Officier public; et

à la Grosse

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec

moi.

Gardanne

Bonnard

Agar

MAIRIE de la Grosse

ARRONDISSEMENT de Québec

Du Vingt six novembre an mil huit cent trente-neuf à dix heures du soir

ACTE DE NAISSANCE d'un fils de Charles Malachuk

né à la Grosse le Vingt six du courant à dix

heures du soir fils de Charles Malachuk

profession d'ouvrier en bois agé de quarante ans, domicilié à la Grosse et de Marie Brigitte Braguer

Agé de vingt cinq ans, domiciliée à la Grosse, mariée

Il a été vérifié que l'enfant à moi présenté est du sexe masculin

Sur la déclaration à moi faite par le dit Charles Malachuk père de l'enfant

Agé de quarante ans, profession d'ouvrier en bois

domicilié à la Grosse

Premier témoin, Louis Braguer agé de cinquante ans,

profession d'ouvrier en bois domicilié à la Grosse

Second témoin, Charles Bonnard agé de quarante ans,

profession d'ouvrier en bois domicilié à la Grosse

CONSTATE, suivant la loi, par moi Jean Louis Gardanne remplissant les fonctions d'Officier public; et

à la Grosse

lecture du présent acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins, qui ont signé avec

moi.

Gardanne

Bonnard

Agar

N° 66

Labre

André Plé

André Plé

André Plé

André Plé

André Plé

André Plé